

saint-pardoux-soutiers

Le Club des retraités toujours actif

Le mercredi 23 janvier, a eu lieu l'assemblée générale du Club des retraités de Saint-Pardoux-Soutiers, dans la salle du Foyer rural. Odile Baraton, présidente, a précisé aux adhérents le plaisir de se retrouver le mercredi après-midi pour des moments conviviaux. Le bureau a été réélu : présidente, Odile Baraton ; vice-présidentes, Jacqueline Rivière et Guy Thomazeau ; trésorière, Michelle Clisson ; vice-trésorière, Yvonne Brunet ; secrétaire, Nelly Norbert.

Les recettes pour l'année 2018 s'élevant à 3.205,71 € avec des dépenses à hauteur de 3.370,61 €, le déficit est de 164,90 €. Les cotisations à l'année restent inchangées (10 € par personne). Le club compte 43 adhérents en ce début d'année, sachant que l'année précédente, 53 personnes étaient adhérentes au club.

La présidente remercie la municipalité pour les subventions à l'association et la gratuité de la salle du Foyer rural occupée tous les mercredis après-midi. Odile Baraton précise : « Parta-



Le Club des retraités de Saint-Pardoux-Soutiers a réélu son bureau, qui reste inchangé.

geons ensemble des activités conviviales permettant de se retrouver et de rompre l'isolement. » Le Club des retraités a partagé la brioche des Rois offerte par le sénateur, Jean-Marie Morisset.

Des multiples activités. La permanence de la bibliothèque municipale ; les concours internes de manille de février à octobre ; les repas des aînés qui auront lieu en avril, août et octobre, les anniversaires seront fêtés tous les trois mois ; les goûters intergénérationnels en partenariat avec L'Ombrelle et

la compagnie Taptapo'Sambalek ; les séances de gym santé, une fois par mois à l'Ehpad de Château-Bourdin, les vendredis matins.

Le service d'entraide aux personnes. Mis en place depuis les années 1980. Nelly, le chauffeur, rend ce service aux adhérents du Club pour divers déplacements : médecin, consultations, pharmacie, hôpital, spécialistes, courses au supermarché, etc. 708 kilomètres ont été effectués en 2018, un coût réévalué de 0,30 € à 0,50 € du kilomètre.